Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 15 (1886)

Heft: 7

Rubrik: Appel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XV° ANNÉE N° 7. JUILLET 1886.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg : ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Appel du Comité directeur de la Société fribourgeoise d'éducation. — Histoire de la pédagogie (suite). — A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture (suite). — Tableaux synoptiques d'histoire suisse (suite). — Bibliographies. — Examens des recrues. — Correspondance. — Avis. — Supplément : Rapports.*

APPEL

LE COMITÉ DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION
AUX SOCIÉTAIRES ET A TOUS LES AMIS DE L'INSTRUCTION

Messieurs, chers collègues,

Un beau jour approche pour notre Société. Elle tiendra, en effet, sa réunion annuelle à Morat le jeudi 15 juillet prochain, conformément à la décision prise l'année dernière à l'assemblée générale d'Estavayer.

Le Comité directeur engage vivement les membres de la société et tous les amis de l'instruction à y prendre part. Il serait superflu de faire ressortir les avantages que procurent ces réunions pédagogiques. On s'y occupe des questions les plus graves, de l'éducation et de l'instruction de notre chère jeunesse, c'est-à-dire de l'avenir du pays, de son honneur, de sa prospérité matérielle et morale. On y apporte, qui les fruits de son expérience, qui ses vues sur la culture des facultés de l'enfant et les besoins de l'heure présente. De ces discussions jaillit la lumière; elles font connaître les meilleures méthodes, les meilleurs moyens à employer en matière d'enseignement et d'éducation pour atteindre les divers buts que l'école se propose. Le succès complet de nos précédentes réunions nous prouve que dans le canton on comprend l'importance et l'opportunité de nos congrès scolaires. Nous espérons donc que l'on mettra cette année le même empressement que par le passé à répondre à notre appel.

Pour de bonnes raisons, nous osons même compter sur une affluence exceptionnelle. Monseigneur notre évêque, qui porte

un si vif intérêt à nos écoles et à l'éducation de la jeunesse et qui a plus d'une fois déjà témoigné sa précieuse sympathie à notre association, sera au milieu de nous, s'il n'en est point empêché par ses nombreuses occupations. C'est de plus la première fois, après quinze ans d'existence, que notre Société tiendra ses assises annuelles dans le chef-lieu du district du Lac. Nous aurons ainsi l'occasion de visiter une contrée de notre canton qui n'est pas la moins intéressante et qui est trop peu connue. La population de Morat, dont l'urbanité traditionnelle ne se démentira pas dans cette circonstance, nous réserve un accueil sympathique.

Avec une sollicitude dont nous devons lui savoir gré, le Comité local n'a rien négligé pour assurer la réussite de la fête et procurer aux participants tous les agréments possibles. La salle où aura lieu la séance est très spacieuse. Le banquet sera servi dans un grand local couvert où l'on sera à l'aise, où tout le monde sera placé de manière à pouvoir suivre facilement les orateurs. Le concours de l'excellente fanfare de Morat est assuré. Nos sociétés de chant exécuteront les plus beaux morceaux de leur répertoire. Nous aurons la bonne fortune d'entendre deux artistes : M. le notaire Currat chantera entre autres le *Ranz des vaches,* et M. Sidler l'accompagnera au piano.

Enfin comme bouquet, le Comité a organisé une course en bateau sur le lac; elle s'effectuera avec l'*Helvétie,* le bateau le plus confortable de la société de navigation; les passagers y seront à l'abri du soleil ou de la pluie. L'itinéraire est le suivant : passage devant l'obélisque, devant Wallaman et le Vully; retour en passant devant le canal de la Sauge et Montilier. Il nous sera ainsi donné de contempler les rivages enchanteurs du lac de Morat et de jouir d'un panorama pittoresque et varié.

On ne craindra donc pas de se déranger pour assister à notre modeste fête. Magistrats, prêtres, instituteurs, pères de famille, amis de l'instruction, vous y êtes cordialement conviés. Nous vous donnons rendez-vous le 15 juillet prochain à Morat. Vous y viendrez nombreux, non point comme nos pères il y a quatre siècles pour y terrasser le Bourguignon, mais pour prendre part aux luttes pacifiques de l'intelligence et du progrès; pour combattre l'ignorance, les préjugés, les obstacles qui s'opposent encore à la diffusion des lumières ; et en travaillant à la noble cause de l'éducation populaire, vous aurez fait œuvre méritoire devant Dieu et la patrie.

Pour le Comité cantonal :
Ad. Michaud, président.

PROGRAMME

9 heures. Messe pour les sociétaires défunts. — 10 heures. Séance à l'hôtel de ville. Discours d'ouverture par M. le préfet Bourqui, président d'honneur. Lecture du protocole de la dernière

séance. Lecture et discussion des conclusions des trois rapports. Approbation des comptes. Nomination du Comité. Choix du lieu de la prochaine assemblée. Propositions individuelles. — 1 heure. Banquet. — 4 heures. Course sur le lac en bateau à vapeur.

AVIS

Les sociétaires recevront avec le présent numéro du *Bulletin* les rapports sur les trois questions mises à l'étude, ainsi qu'une carte de légitimation donnant droit à la faveur de la demi-taxe de simple course sur les chemins de fer de la Suisse-Occidentale pour les 14, 15 et 16 juillet.

Les instituteurs de la Gruyère et de la Glâne, qui ne pourraient pas avec les chemins de fer faire la course en un jour, sont informés qu'ils trouveront en arrivant à Fribourg par le train à 7 h. 32 m. du matin des voitures pour les transporter à Morat pour l'ouverture de la séance. Ils seront reconduits à Fribourg à temps pour rentrer chez eux par le dernier train du soir. Ceux qui sont intentionnés d'utiliser ce mode de transport sont priés de s'annoncer d'ici au 13 juillet prochain à M. Collaud, instituteur à Fribourg, qui est chargé d'organiser ce service.

On pourra se procurer la carte de banquet avant le dîner pour le prix de 2 fr. 50, vin compris.

La course en bateau sur le lac coûtera 40 cent. par personne.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

§ 34. — A. H. FRANKE ET SON INFLUENCE EN PRUSSE

En Allemagne, l'opposition à l'éducation latine des savants s'accentuait de plus en plus en faveur de l'éducation populaire, et la conviction que la création d'écoles pour la classe indigente était une nécessité des temps, devenait toujours plus profonde.

Ces tendances se manifestèrent chez quelques hommes de cœur, qui restaient étrangers aux luttes des partis ; ils se firent les protecteurs des délaissés ; pleins d'une foi sincère et d'un dévouement à toute épreuve, ils posèrent comme base de toute éducation, la connaissance de Dieu, la piété, les bonnes mœurs : en un mot, la pratique de la religion.

Ces hommes furent désignés souvent sous le nom de *piétistes*, et formèrent une école spéciale à laquelle l'enseignement et l'éducation sont redevables de beaucoup de bienfaits.

Dans leurs rangs, il faut compter en premier lieu Auguste Hermann Franke, né à Lubeck, le 22 mars 1663. Son père fut